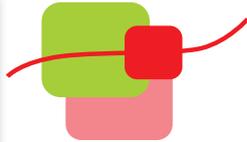


Tour Phare : le combat continue



La tour Phare est un projet situé sur la passerelle et la place Carpeaux, entre la Grande Arche et le CNIT. Elle culminerait à plus de trois cents mètres de haut (3 fois la hauteur de la Grande Arche !) et accueillerait environ 8500 salariés durant sa période d'exploitation. Si elle devait se faire, sa construction entraînerait 6 années non stop de lourds travaux.

Depuis 3 ans, le dossier de la tour Phare est un enjeu majeur de La Défense, de Courbevoie et du quartier Faubourg de l'Arche. Elle est emblématique des nombreux égarements de l'Epadesa, notamment de son manque de vision en tant qu'aménageur.

L'emplacement de cette tour est une aberration.

Les concepteurs de La Défense avaient rêvé d'un objet artistique à cet endroit, et non d'une tour géante de bureaux qui chassera ailleurs la statue du Pouce de César.

Cette tour pose également la question du type de développement souhaité à La Défense.

Plutôt qu'une extension infinie du site, nous préférons une compétitivité renforcée basée sur la qualité des services, associant entreprises, salariés et habitants.

RAPPEL : NOTRE FERME OPPOSITION À LA TOUR PHARE

Nous considérons que cette tour n'a pas sa place à cet endroit du quartier d'affaires pour les raisons suivantes :

- Destruction d'une passerelle récente, attendue pendant plusieurs années par les habitants
- Séparation physique du quartier du Faubourg de l'Arche et de La Défense
- Ombre portée sur l'ensemble du quartier
- Vents décuplés aux environs de la tour
- Nuisances durables sur un quartier en travaux incessants depuis plus de 15 ans.

LE SOUTIEN DU MAIRE DE COURBEVOIE À LA TOUR PHARE

Le maire UMP de Courbevoie soutient la tour Phare.

Par sa présence dans le jury, par son silence au moment de la constitution du projet, il a entériné ce projet voulu par Nicolas Sarkozy.

Son refus d'organiser des réunions d'information pour les habitants et d'étendre l'enquête publique sur le territoire de Courbevoie (la tour est territorialement située à Puteaux) a été fort mal perçu par les Courbevoisiens directement impactés par le projet.

Sous le prétexte que le permis de construire a été délivré par la mairie de Puteaux, le maire de Courbevoie a jugé bon d'accepter toutes les nuisances infligées aux riverains du quartier du Faubourg de l'Arche où résident plus de quinze mille personnes.

Son recours gracieux n'a pas résisté face aux vagues promesses du promoteur.

Sous la pression des habitants, le maire a fini par s'agiter et communiquer sur son courrier sur la passerelle Carpeaux, semblant découvrir après coup que la tour Phare entraînera à coup sûr la destruction de la dite passerelle, empruntée chaque jour par plus de 30 000 personnes.

Aujourd'hui encore, de part un choix d'intercommunalité réduit à la seule ville de Puteaux, le maire engage un développement favorable aux tours géantes, dont Phare, au détriment des Courbevoisiens.



Une autre ambition pour Courbevoie



NOTRE RECOURS CONTRE LE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉBOÛTÉ

En janvier 2011, nous avons déposé un recours gracieux contre le permis de construire de la tour Phare, transformé en recours contentieux durant l'été 2011.

De manière fort inhabituelle, la justice a choisi l'entre deux tours de l'élection présidentielle pour rendre son jugement.

Nous vous avons promis la transparence, la voici : notre recours a été débouté par le juge administratif, au même titre que ceux portés par l'association des riverains et le propriétaire des immeubles voisins de la future tour.

Le juge n'a reconnu aucun des points juridiques et techniques soulevés par les recours.

LE COMBAT CONTINUE

Au niveau juridique, nous faisons appel de cette décision. Nous sommes en effet convaincus de la justesse de nos arguments. Nous préparons donc cet appel avec nos avocats.

Au niveau politique ensuite, même si la justice déclare le permis de construire conforme aux lois (c'est après tout le minimum qu'on puisse attendre d'un promoteur), nous continuons de protester vigoureusement contre ce projet. La vision de l'évolution de La Défense dépend de décisions politiques, prises par les représentants de ministères, du Conseil général (Patrick Devedjian et Jean Sarkozy) et des villes concernées par La Défense (Joëlle Ceccaldi-Raynaud, présidente de l'Epadesa et Jacques Kossowski, vice-président). C'est donc dans les assemblées où nous sommes élus (Conseils municipaux et Conseil général) et sur le terrain politique que nous poursuivons ce combat.

QUEL AVENIR POUR LA DEFENSE ?

Il faut aujourd'hui penser différemment le développement du quartier d'affaires :

- Encourageons les transports en commun à la mesure des millions de voyageurs qui y transitent quotidiennement,
- Etablissons une véritable mixité d'usages bureaux / logements, afin de réduire les durées de transport, pour soulager les usagers tout en diminuant la pollution,
- Diversifions les logements afin de participer au bon fonctionnement de La Défense. Aujourd'hui, les salariés les plus modestes mais essentiels au fonctionnement du quartier, qui travaillent dans la vente, le nettoyage, la sécurité, perdent plusieurs heures dans les transports pour venir travailler, souvent en horaires étendus et décalés.
- Créons à La Défense des espaces non marchands, de culture, de rencontres, de vie, où se retrouveront salariés comme habitants, pour tisser le lien social qui manque à ce quartier.
- Repensons la compétitivité du quartier. Plutôt qu'un prestige basé sur un modèle puéril de gigantisme dépassé, supposé concurrencer Hong-Kong ou Dubaï, appuyons-nous sur la qualité de service, l'intelligence de l'urbanisme, pour attirer les entreprises sur un site enfin mixte et vivant.

À LA DEFENSE, QUI FAIT QUOI, QUI PAIE QUOI ?

Pendant 50 ans, L'Epad, puis l'Epadesa a géré l'aménagement de La Défense.

Pendant 50 ans, les maires RPR puis UMP se sont succédés à Courbevoie et à Puteaux et les villes ont encaissé l'argent de La Défense.

Mais qui a entretenu le site ? Qui a provisionné les réparations et modernisations nécessaires, les évolutions à venir sur les sommes énormes qui pleuvaient sur les villes ? Qui a géré un espace public partagé dans le souci de l'intérêt général ?

Personne ! Ni l'Epad, ni les maires de Courbevoie et Puteaux.

Pas de provisions financières pour de futurs gros travaux. Pas de plan d'entretien régulier et de remise à niveaux des structures.

Aujourd'hui, Defacto gère cet entretien, avec des contributions des villes et du Conseil général. Mais après des années d'insouciance des maires UMP, il s'avère que la réfection de la dalle, le renouvellement des escalators, la remise à niveau de l'assainissement, la sécurisation des tunnels nécessitent au moins 400 millions d'euros.

L'Epadesa devait abonder le budget de Defacto. Mais les caisses de l'Epadesa sont vides. Au pied du mur, l'établissement public se trouve réduit à accepter les projets mal conçus, dans une fuite en avant digne de la meilleure cavalerie financière.

Quant à la garantie financière de l'Etat, les analyses juridiques diffèrent et au vu de la dette de la France, il est peu probable que plusieurs centaines de millions surgissent d'un coup de baguette magique.

Le maire UMP a donc clairement participé à cette capilotade financière par une mauvaise gestion de La Défense. Les conséquences pourraient être très douloureuses pour les Courbevoisiens.

Groupe municipal d'opposition



Présidé par Jean-André Lasserre,
Conseiller général
Conseiller municipal

ambition.courbevoie@gmail.com
T : 06 79 10 42 86
BP 98 - 92 405 Courbevoie